



RAPPORT ANNUEL DE GESTION

2024-2025



École Saint-Marc
30 Chemin Haendel, Candiac (Québec), J5R 1R8
Téléphone : 514 380-8899, poste 4141

Site Web : stmarc.cssdgs.gouv.qc.ca / Courriel : stmarc@cssdgs.gouv.qc.ca

2024-02-15

Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries

Québec 

« Tu me dis, j'oublie.
Tu m'enseignes,
je me souviens.
Tu m'impliques,
j'apprends. »

Benjamin
Franklin



Mme Annie Mercier
Directrice de l'école Saint-Marc

MESSAGE DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Chers parents,

Ça fait maintenant 2 ans que j'ai la chance d'accompagner l'équipe-école de Saint-Marc dans son quotidien et ses changements. C'est en priorisant la réussite de tous nos élèves, par chacune de nos décisions, que nous avançons ensemble. Nous nous sommes donnés des objectifs ambitieux et nous sommes fiers de la réussite de nos élèves.

Au cours de la dernière année, nous avons actualisé notre nouveau code de vie et avons constaté une amélioration marquée des comportements sociaux. En misant sur les valeurs de notre projet éducatif tel que le respect, l'engagement et le sentiment d'appartenance, nous guidons nos élèves dans leurs prises de décisions et les aidons à évoluer individuellement et collectivement.

Pour la prochaine année, les ateliers Hors-Piste teinteront notre quotidien de tolérance, d'acceptation de soi et des autres tout en nous aidant à accompagner nos élèves dans leur évolution sociale et scolaire. J'en profite pour remercier l'équipe pédagogique et l'équipe du service de garde qui, par leur engagement auprès de vos enfants, font une magnifique différence dans leur évolution!

Par la même occasion, je vous remercie, vous, parents des élèves de l'école Saint-Marc, pour votre collaboration et votre engagement! Je vous souhaite une magnifique année scolaire 2025-2026.

Merci pour votre confiance.

Annie Mercier, M.éd.





M. Jean-François Hachey
Président du Conseil d'établissement

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Chers parents, membres du personnel et élèves,

C'est avec enthousiasme que nous amorçons une nouvelle année scolaire à l'école Saint-Marc. Au nom du Conseil d'établissement, je tiens à remercier sincèrement le personnel enseignant pour son engagement, sa passion et son dévouement envers nos enfants. Votre travail quotidien est au cœur de leur réussite.

Je souhaite également souligner l'implication précieuse des membres du comité de parents. Votre soutien et votre collaboration sont essentiels pour bâtir un milieu scolaire dynamique, inclusif et bienveillant.

Comme le disait Nelson Mandela : « L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. » Ensemble, nous contribuons à bâtir ce changement, un élève à la fois.

Que cette année soit remplie de découvertes, de réussites et de beaux moments partagés.

Bonne rentrée à toutes et à tous!

*Jean François Hachey
Président du Conseil d'établissement*

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	5
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement	5
2.	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	6
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	6
2.2	Activités réalisées et décisions prises	7
2.3	Résultats obtenus.....	10
	ANNEXE DU RAPPORT ANNUEL	13

PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nom et prénom	Poste occupé	Durée écoulée du mandat
Jean-François Hachey	Membre parent – Président du conseil d’établissement	1 / 2
Pierre-Luc Hamel	Membre parent – Vice-président du conseil d’établissement	2 / 2
Émilie Tremblay (famille Dinello)	Membre parent	2 / 2
Alexandra Leblanc Cappuccilli	Membre parent	1 / 2
Laurence Vallée	Membre parent	1 / 2
Catherine Santerre	Membre parent	2 / 2
Josée Vaillancourt	Membre du personnel enseignant	1 / 1
Karine Lacombe	Membre du personnel enseignant	1 / 1
Tanya Boissy	Membre du personnel enseignant	1 / 1
Thinhinane Chekkal	Membre du personnel de soutien – Technicienne au SDG	1 / 1
Émilie Tremblay (Famille Laberge)	Membre parent - Substitut	1 / 1
Judith Lavoie	Membre parent - Substitut	1 / 1
Julien Davreux-Richard	Membre parent - Substitut	1 / 1
Jérémy Dufault	Membre parent - Substitut	1 / 1

2

BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

2.1
CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date (Jour-mois-année)	Type de séance (Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
5 septembre 2024	Séance ordinaire du CÉ
24 septembre 2024	Séance ordinaire du CÉ
6 novembre 2024	Séance ordinaire du CÉ
17 décembre 2024	Séance ordinaire du CÉ
5 février 2025	Séance ordinaire du CÉ
23 avril 2025	Séance ordinaire du CÉ
27 mai 2025	Séance ordinaire du CÉ
17 juin 2025	Séance ordinaire du CÉ

ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Projet éducatif	Tout au long de l'année	Information	L'évolution du projet éducatif et du plan d'action qui en découle a fait l'objet de plusieurs points d'informations aux rencontres du CÉ tout au long de l'année scolaire.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Juin 2025	Adoption	Le plan de lutte a été révisé et ajusté. Un nouveau canevas sera utilisé en septembre prochain.
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	Juin 2025	Approbation	Les règles de sécurité et le code de vie ont été approuvés par le CÉ et seront publiés dans le cahier de communication de la rentrée.
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2025	Approbation	Les frais chargés aux parents (cahiers maisons et photocopies servant aux apprentissages)
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2025	Approbation	Listes d'effets scolaires
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Septembre 2024	Adoption	Tarification SDG
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	Tout au long de l'année	Consultation	Les membres du CÉ travaillent en collaboration, avec la direction de l'établissement, tout au long de l'année scolaire. Ils sont invités à donner leur avis sur les différents sujets à l'ordre du jour de chacune des séances.

¹D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Septembre 2024 Décembre 2024	Consultation	Activités parascolaires – Session automne Activités parascolaires – Session hiver
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Septembre 2024 Novembre 2024 Juin 2025	Approbation	Approbation des activités de levée de fond organisées par l'OPP, par le comité des parents de la 6 ^e année et par l'école. Restructuration annuelle des fonds à destination spéciale.
Adoption du budget annuel de l'établissement	Septembre 2024 Novembre 2024 Décembre 2024 Avril 2025 Mai 2025	Adoption	Grille de tarification du SDG et budget du CÉ Restructuration des fonds à destination spéciale Informations au sujet du budget révisée 24-25 Budget du SDG 25-26 Budget initial 25-26

2.3

RÉSULTATS OBTENUS

 Collaboration  Observation  Action

Objectif du PEVR	Orientation du PÉ	Objectifs	Indicateur	Portrait de départ	Cible	2024-2025
Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement de leurs compétences scolaires tout au long de leur parcours	La réussite des élèves	Maintenir ou améliorer la réussite de la compétence écrire, de la 1 ^{re} à la 6 ^e année.	Résultat sommaire en français écrire	Résultat sommaire en français écrire : Année 1 / Cycle 1 / 82,2% Année 2 / Cycle 1 / 79,6% Année 1 / Cycle 2 / 78,7% Année 2 / Cycle 2 / 77,5% Année 1 / Cycle 3 / 77,0% Année 2 / Cycle 3 / 80,7%	80%	Résultat sommaire en français écrire : Année 1 / Cycle 1 / 100% Année 2 / Cycle 1 / 96,2% Année 1 / Cycle 2 / 94,8% Année 2 / Cycle 2 / 87,5% Année 1 / Cycle 3 / 100% Année 2 / Cycle 3 / 97,3%
			Taux de réussite en français écrire	Taux de réussite en français écrire : Année 1 / Cycle 1 / 91,7% Année 2 / Cycle 1 / 97,1% Année 1 / Cycle 2 / 98,6% Année 2 / Cycle 2 / 98,9% Année 1 / Cycle 3 / 100% Année 2 / Cycle 3 / 98,6%	90%	Taux de réussite en français écrire : Année 1 / Cycle 1 / 100% Année 2 / Cycle 1 / 96,2% Année 1 / Cycle 2 / 96% Année 2 / Cycle 2 / 86,2% Année 1 / Cycle 3 / 100% Année 2 / Cycle 3 / 97,3%

Explication de l'écart :

Au niveau du résultat sommaire en français écrire, la cible est atteinte partout!

Pour ce qui est des taux de réussite en français écrire, seul la 4^e année n'atteint actuellement pas la cible. Tous les autres niveaux la dépassent largement.

Nos prochains pas :

Travailler les essentiels en écriture pour arrimer la verticalité des approches et des attentes.


Conseillers pédagogiques, CSS


Maintien des taux de réussite actuels
Arrimage des approches et des attentes


Équipes collaboratives de l'éducation préscolaire à la 6^e année

 Collaboration Observation

Objectif du PEVR	Orientation du PÉ	Objectifs	Indicateur	Portrait de départ	Cible	2024-2025
Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement de leurs compétences scolaires tout au long de leur parcours	La réussite des élèves ayant un plan d'intervention (PI)	Améliorer la réussite des élèves ayant un PI en français et en mathématiques, au 2 ^e cycle du primaire	Taux de réussite des élèves ayant un PI en français	Taux de réussite en français : Année 1 / Cycle 1 / 92% Année 2 / Cycle 1 / 100% Année 1 / Cycle 2 / 89% Année 2 / Cycle 2 / 89% Année 1 / Cycle 3 / 83% Année 2 / Cycle 3 / 100%	90%	Taux de réussite en français : Année 1 / Cycle 1 / 100% Année 2 / Cycle 1 / 60% Année 1 / Cycle 2 / 71,4% Année 2 / Cycle 2 / 75% Année 1 / Cycle 3 / 84,2% Année 2 / Cycle 3 / 92,6%
			Taux de réussite des élèves ayant un PI en mathématiques	Taux de réussite en mathématiques : Année 1 / Cycle 1 / 92% Année 2 / Cycle 1 / 80% Année 1 / Cycle 2 / 89% Année 2 / Cycle 2 / 84% Année 1 / Cycle 3 / 91% Année 2 / Cycle 3 / 95%		Taux de réussite en mathématiques : Année 1 / Cycle 1 / 100% Année 2 / Cycle 1 / 20% Année 1 / Cycle 2 / 71,4% Année 2 / Cycle 2 / 90% Année 1 / Cycle 3 / 78,9% Année 2 / Cycle 3 / 88,9%

Explication de l'écart :

Les taux de réussite des élèves qui ont un plan d'intervention varient beaucoup d'un niveau à l'autre, autant en mathématiques qu'en français. La cible de 90% est ambitieuse, elle est atteinte en français de 1^{re} et de 6^e année seulement. Pour ce qui est des mathématiques, elle est atteinte en 1^{re} et en 4^e année. Nous devons travailler à stabiliser ces taux de réussite pour nos élèves plus vulnérables et les travaux à venir sur les essentiels du programme nous aideront certainement à y arriver.

Nos prochains pas :

Poursuivre l'amélioration de la connaissance et l'application de la différenciation pédagogique avec l'équipe du 2^e cycle



Conseillers pédagogiques, CSS



Amélioration des taux de réussite au 2^e cycle du primaire



Uniformiser la compréhension et l'application du modèle de la RAI au plan pédagogique

Objectif du PEVR	Orientation du PÉ	Objectifs	Indicateur	Portrait de départ 2021-2022	Cible	2023-2024
Assurer le bien-être des élèves en déployant un plan d'action concerté dans chaque établissement	Assurer aux élèves un milieu de vie sain et sécuritaire	Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent bien à l'école		82,44% des élèves de l'école disent se sentir bien à l'école	87,44%	% d'élèves qui se sentent bien à l'école : • 100% au préscolaire • 81% de la 1^{re} à la 3^e année • 89% de la 4^e à la 6^e année % d'élèves qui se sentent en sécurité dans les corridors : • 62% des élèves de la 1^{re} à la 3^e • 33% des élèves du préscolaire % des élèves qui se sentent en sécurité lors des récréations (école et SDG) • 75% de la 1^{re} à la 3^e année

Explication de l'écart :

Nous avons choisi de sonder tous les élèves de l'école au printemps 2024. Bien que nous pensions sonder de nouveau les élèves au printemps 2025, nous ne l'avons pas fait. Les priorités du quotidien se sont articulées autrement. Maintenant, comme le rapporte le bilan de notre plan de lutte, nous avons constaté une diminution marquée des cas de violence à l'école. Nous sonderons de nouveau les élèves ce printemps, avec la même rigueur qu'au printemps 2024, et nous aborderons les mêmes sujets. Ainsi, une comparaison et une analyse plus poussée sera possible.

Nos prochains pas : Poursuivre la mise en œuvre de notre plan d'actions concerté et universel ayant pour objectif de favoriser le bien être



Policier préventionniste, Police du Roussillon
Psychoéducatrice responsable de la lutte contre l'intimidation et la violence à l'école
Patrick Rajotte du CSS



Moins de conflits
Plus de collaboration
Des jeux libres sains et spontanés



Développer un processus d'accueil plus harmonieux pour les nouveaux élèves, notamment pour ceux issus de l'immigration.

Utiliser le nouveau canevas pour le plan de lutte

Taux de réussite 2024-2025





